

FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL Dévoilement des projets 2022

McMasterville, le 3 mai 2022 – La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est fière de dévoiler les projets culturels locaux retenus parmi les quatorze requérant(e)s de l'appel de projets s'étant déroulé du 9 février au 18 mars 2022. Dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2021-2023, la MRCVR a créé un Fonds culturel, constituée à parts égales entre la MRCVR et le gouvernement du Québec. Le Fonds culturel vise à soutenir financièrement les projets novateurs et porteurs des organismes et des individu(e)s qui œuvrent en faveur du développement culturel du territoire. Les subventions sont accordées par le Conseil de la MRCVR sous recommandation d'un comité d'analyse créé par la MRCVR.

« Il existe dans nos municipalités une grande richesse culturelle, diversifiée et omniprésente, qui contribue au développement socioéconomique de la région. Par le biais de son Fonds culturel qui, pour l'année budgétaire 2022 dispose d'une enveloppe de 30 000 \$, la MRC soutient des artistes et organismes qui en constituent les forces vives », rappelle madame Marilyn Nadeau, préfète de la MRCVR et mairesse de la Municipalité de Saint-Jean Baptiste.

DES PROJETS PROMETTEURS

L'évaluation des demandes s'effectue selon des critères d'évaluation reposant entre autres sur la portée du projet sur la communauté, sa pertinence par rapport à l'offre culturelle actuelle du milieu et son caractère innovant. Le jury a retenu trois projets culturels originaux dont les protagonistes étaient tout sourire lors de l'acceptation officielle de leurs projets en présence de la préfète.

À bouche que veux-tu! – Un projet de l'organisme La Grande Trappe (12 000 \$)

Un festival des arts de la parole unique en son genre, occupant plusieurs espaces de représentation à proximité les uns des autres, dans et autour de l'église de Saint-Charles-sur-Richelieu. Plus de 15 artistes de la parole qui viendront se produire, parfois simultanément. La voix des artistes sera transmise par un système d'écouteurs à canaux, afin que le public puisse décider de la scène qu'il souhaite syntoniser. Et, en clôture de tout ça, une joute oratoire complètement déjantée... Les 10 et 11 juin 2022, au cœur de la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu.

LUDOPTIK/séniors – Un projet de l'artiste Florence Bolté de Mont-Saint-Hilaire (9 000 \$)

Offrir des ateliers de découverte du cinéma d'animation dans les résidences pour personnes âgées autonomes. Cette activité inédite et stimulante permettra de donner vie à des dessins sur des sujets choisis par les participant(e)s. Le projet LUDOPTIK/séniors prendra la forme d'un document audiovisuel où la démarche est racontée et où les résultats sont projetés à l'écran.

Ateliers pour la relève (jouer en vrai) – Un projet de l'artiste Jean-Sébastien Ouellet de Mont-Saint-Hilaire (9 000 \$)

Réaliser une série d'ateliers de création artistique en médium mixte auprès des jeunes de 12 à 18 ans, en collaboration avec des Maisons de jeunes du territoire de la vallée du Richelieu. L'objectif est d'impliquer les adolescent(e)s dans une réflexion sur les icônes du jeu vidéo et du monde virtuel, et de leur offrir une expérience positive en lien avec une passion souvent perçue de manière négative par les adultes et la société en général.

À PROPOS DE LA MRCVR

La Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est un organisme municipal à portée régionale qui regroupe les municipalités et les villes de la vallée du Richelieu, soit : Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil. Son mandat est d'exercer les pouvoirs et les responsabilités que lui confèrent la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi que le *Code municipal du Québec*. Couvrant un territoire d'approximativement 132 000 habitant(e)s, l'organisation interagit au niveau de l'aménagement du territoire et de la mobilité, du développement agricole, culturel, économique, social et touristique, de la sécurité incendie, des cours d'eau et des matières résiduelles. La MRCVR assume également la responsabilité de certains mandats que lui confèrent ses municipalités et villes ainsi que divers organismes partenaires.